
Aménagement urbain de l'Agglomération MOULINOISE intégrant un second pont sur l'Allier

Observations déposées le 30/09/2019

Observation N° 35

30/09/2019 11:39:35

Anonyme

Il n'y a que ceux qui ne l'empruntent pas qui peuvent être contre sa mise en place ! Ce deuxième pont est une absolue nécessité.

Observation N° 36

30/09/2019 12:01:12

Anonyme

Ce deuxième pont permettra de soulager enfin le pont Régemortes. Il représente, dans sa construction, l'ouvrage nécessaire à l'évolution et au dynamisme de notre ville et de notre territoire. OUI au pont !

Observation N° 37

30/09/2019 13:06:36

Par therese fevre

Madame,monsieur,

je viens d'acheter une maison à Moulins.

En tant que future mouloise,je suis entièrement d'accord avec la constructioun d'un 2ème pont.

Bien cordialement.

T.Fèvre.

Observation N° 38

30/09/2019 22:54:30

Par Sylvie Lovaty

Bonsoir

Suite à la construction du nouveau pont, et consécutivement à des aménagements qui interviendront, serait-il possible de prévoir sur les berges de l'Allier, deux observatoires pour permettre à la population d'observer les oiseaux et toute la faune. Ces deux observatoires seront indépendants de celui qui sera programmé dans les aménagements du pont de fer. Il serait nécessaire de les aménager un sur la rive droite et un sur la rive gauche, côté Ouest entre le pont Régemortes et le nouveau pont. Cela permettrait une grosse sensibilisation de la population à la nature. Et surtout permettrait à la population de bénéficier de nos connaissances que nous transmettons chaque fois que cela est possible. Mais sans observatoire, la faune, dès que l'on approche, s'en va. Lorsque l'on est derrière un observatoire, la faune n'est pas dérangée et nous pouvons observer sans problème. Merci de votre réponse. Sylvie Lovaty, naturaliste.

À: Déclaration Utilité Publique

Lyliane Eyraud

En tant qu'habitante du quartier de La Madeleine je suis complètement favorable au 2ème pont.

J'ai assisté aux différentes concertations publiques concernant entre autre l'emplacement et suis enchantée par celui qui a été retenu.

En effet cet emplacement permettra de faire un circuit pour les emprunteurs ; je suis convaincue que ce ne serait pas le cas si l'emplacement était plus excentré ce qui au quotidien entraînerait des temps de trajets rallongés et des frais de carburant supplémentaires, ce qui n'inciterait pas les gens à utiliser ce 2ème pont.

De plus cet emplacement permettra à un grand nombre d'habitants du quartier de se rapprocher considérablement de l'hôpital, ce qui est important pour un quartier où la population est relativement âgée.

En conclusion un grand oui au 2ème pont et à son emplacement

Envoyé depuis l'application Mail Orange

le 24 Septembre 2019

La construction d'un grand pont est dans les têtes moulinoises depuis des années.

Cela permettrait de fluidifier le trafic, d'investir plus librement et confortablement dans l'immobilier (Côté Madeleine / Neuvy Par, les Jaulinois) mais aussi certainement de préserver notre Pont Regneur qui se trouverait allégé en matière de trafic.

Mme PRAU.



Le 30/09/2019

Didier ADU

Suite à mon petit mot du 18/09/19 j'ai remis mon courrier par Messieurs les Commissaires Enquêteurs.

Pour les personnes qui liront mon mot, qui soient favorables ou non, ils doivent y avoir des questions vraiment à se poser pour toute la communauté

- l'emplacement (pense au futur, nos générations suivantes seront elles contentes)
- la préservation de l'environnement. Nous vivons une époque de sécheresse mais quand reviendra les crues, car il est vrai que ce fait plusieurs décennies qu'il n'y en a plus. Est que le pont est vraiment à étudier? Je parle de vraies crues pas de débordement de la rivière. Pour ceux qui l'ont le savent pas l'Allier est arrivée place d'Allier et il y a moins de cent ans.
- le budget: Qui va payer? Est qu'il ne faut pas avoir une augmentation des impôts. Mais nous avons perdu énormément de population ces dernières années?

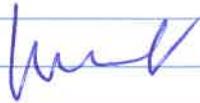


le 30 septembre 2019

la construction du 2^{ème} pont est incontestablement nécessaire dans l'intérêt de la ville de Neuhis. Cela permettra de soulager le pont Régemate, la circulation dans la ville aux heures de pointe et le quartier de la Madeleine.

Ce 2^{ème} pont facilitera la vie à de nombreux moulinois.

A. JURET



À : Déclaration Utilité Publique <dup@agglo-moulins.fr>

Objet :

Excellente initiative !

Les deux autres agglomérations ont déjà leurs ponts ... il est primordial pour le développement de notre territoire que se deuxième pont se fasse !

Les collectivités rappellent par leur volonté commune qu'il est ainsi possible d'avoir de grands projets structurants.

Yannick LUCOT

Conseiller régional